

Prévention et secours civiques

La maison des jeunes et de la culture (MJC) de Villerupt et l'association départementale de Protection civile de la Moselle, antenne des 3 Frontières et Pays-Haut, proposent une formation Prévention et secours civiques I (PSCI) samedi II février, de 9h à 12h et de 13h à 17h, à la MJC de Villerupt.

Le tarif est fixé à 55 € pour les adhérents à la MJC et 65 € les non-adhérents.

Inscription obligatoire avant le 9 février, à 16h.

Au programme: protection, alerte, étouffement, hémorragie, inconscience, arrêt cardiaque (utilisation du défibrillateur automatique externe).

Informations et inscriptions : tél. 03 82 89 90 14 ; secretariat@mjcvillerupt.fr